Métro automatique : la Société du Grand Paris veut donner des gages au gouvernement

En lançant une nouvelle concertation publique, cette fois pour la "ligne rouge sud" du futur métro automatique prévue en 2018 entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs, la Société du Grand Paris cherche-t-elle à apprivoiser l'opinion publique et forcer la main du gouvernement qui ne cesse de répéter qu'il faut "prioriser" les projets ?



Cécile Duflot, ministre de l'Egalité des territoires et du Grand Paris. Derrière elle (de g.à dr), Etienne Guyot, président du directoire de la SGP, Daniel Canépa, préfet d'IDF et André Santini, président du conseil de surveillance de la SGP. © RV

Rappelez-vous, entre septembre 2010 et janvier 2011, il y avait eu non pas un, mais deux grands débats publics invitant les citoyens et les élus franciliens à donner leur avis sur deux projets de transport alors concurrents : la rocade ferroviaire "Arc Express" défendue par la région Ile-de-France (PS) et le "Grand Huit", cette double boucle de métro automatique défendue par Christian Blanc, alors secrétaire d'Etat chargé du Grand Paris (avant qu'une sombre histoire de cigares ne le rattrappe...).
Son successeur Michel Mercier a finalement conclu un accord avec la Région aboutissant à un seul et même projet, le Grand Paris Express.

Cinquante-cinq réunions publiques avaient alors été organisées par la Commission nationale du débat public, quatre millions de dépliants avaient été envoyés, 5 000 affiches placardées dans les transports publics, des millions d'habitants étaient attendus pour participer au grand débat public et au final, 17 000 personnes s'étaient déplacées pour cet exercice de démocratie locale.

700 000 euros pour se concerter à nouveau

Rebelote ! Alors que le projet de métro automatique (205 km, 72 gares, 20,5 milliards d'euros) a été sauvé in extremis par la ministre de tutelle Cécile Duflot (lire "Duflot met de l'eau dans son vin"), et juste avant l'enquête d'utilité publique pour la ligne rouge, tronçon de 33 km entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs qui doit être mis en service en 2018, la Société du Grand Paris (SGP, maître d'ouvrage), décide de lancer une nouvelle phase de concertation avec les habitants.
Vingt deux réunions sont prévues du 13 septembre au 15 novembre 2012, dans les 22 communes concernées par le tracé.

"Ce n'était pas une obligation, mais nous avons choisi de le faire", insiste Etienne Guyot, président du directoire de la SGP. Excès de zèle ? "Non, mais pour préparer l'enquête publique, nous avons besoin de l'avis et des propositions des habitants et des usagers sur l'aménagement des gares, le nombre de sorties, l'évacuation des déblais, le traitement des milieux naturels, les nuisances pendant les travaux etc.", explique-t-il.
La concertation va mobiliser 700 000 euros de budget. Une façon de se mettre l'opinion publique dans la poche et faire pression sur l'Etat qui ne cesse de répéter la nécessité de "prioriser" la réalisation des quatre lignes du Grand Paris Express (télécharger la carte ci-dessous) ? "Non, ce nouvel exercice de concertation n'est pas un moyen de pression sur le gouvernement", se défend Etienne Guyot.

Et après ? Le rapporteur de la concertation, Henri Wattissé, transmettra son bilan à la SGP qui lancera l'enquête d'utilité publique fin 2012 avant la déclaration d'utilité publique qui donnera le coup d'envoi du processus d'expropriations et d'acquisitions foncières.
Le conseil de surveillance de la SGP va lancer des enquêtes publiques pour l'ensemble des

lignes du Grand Paris Express, à la demande de Cécile Duflot chargée du Grand Paris (lire : "Enquêtes sur toute les lignes"). "De façon à être prêts quand le gouvernement annoncera ses priorités", souffle Etienne Guyot. Au total, le projet représente plus de 20 milliards d'euros.

Nathalie Arensonas

Télécharger la carte du Grand Paris Express

Concertation, mode d'emploi

Du 13 septembre au 15 novembre 2012. Pour connaître le calendrier des réunions publiques dans les 22 communes concernées : lignerougesur.fr ou societedugrandparis.fr

La ligne rouge en chiffres

- 33 km entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs-sur-Marne
- 22 communes
- 4 départements : Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis
- 1 million d'usagers concernés
- 300 000 voyageurs par jour
- 35 000 à 40 000 voyageurs en heure de pointe du matin
- Vitesse : 55km/h
- Coût : 5 millions d'euros + 270 millions hors acquisitions foncières et 275 millions pour le matériel roulant
- Financement : fiscalité, dotation de l'Etat et emprunt
- Mise en service : 2018

Un appel d'offres international sera organisé pour choisir l'exploitant de la ligne, mais la RATP sera gestionnaire des infrastructures.